

UNIVERSITE DE BRAZZAVILLE

DIRECTION
DU SERVICE DU PERSONNEL

République Populaire du Congo
Travail * Démocratie * Paix

RECTIFICATIF N° 77/10 du 6/1/77
/UB.DSP.EL-4/6

visé le 3/30/1976
sous le n° 429
l'Agent Comptable
de l'Université

au décret n° 76/325 du 1er Septembre 1976
portant reclassement et nomination de Monsieur
MAYETELA Narcisse, Assistant de Droit Public
de 4ème échelon, en service à l'Université
de BRAZZAVILLE

Recteur U.B.

AU LIEU DE :

Article 1er (ancien). - Monsieur MAYETELA Narcisse, Assistant de Droit Public de 4ème échelon, indice 1110, titulaire d'un Doctorat de Droit Public, est reclassé Maître-Assistant de 1er échelon, indice 1240.

D.G.T.

L I R E :

Article 1er (nouveau). - Monsieur MAYETELA Narcisse, Assistant de Droit Public de 4ème échelon, indice 1110, titulaire d'un Doctorat d'Etat de Droit Public, est reclassé Maître-Assistant de 1er échelon, indice 1240.

LE RESTE SANS CHANGEMENT

Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement Président du Conseil
des Ministres

Brazzaville, le 6 Janvier 1977

Le Commandant Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre de la Justice
et du Travail

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur
chargé de la Culture et des Arts

P. N'GAKA.-

J.B. TATI-LOUTARD.-

AMPLIATIONS :

P.M.
MESCA-Cab
Rectorat
Dir du Sce du Pers
Agence Comptable
Comptabilité
D.G.T.
SGCM
B/Courrier
Intéressé
Chrono (Université)

2
2 Le Ministre des Finances

A. POATY.-